



## *EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL*

### **Délibération n° 26**

**OBJET** : vœu présenté par la majorité municipale relatif au refus de la fermeture des écoles par l'Académie de Créteil le lundi 13 octobre 2014.

Conseillers	
en exercice	: 33
Présents	: 32
Représentés	: 1
Excusé	: 0
Absent	: 0

### **SEANCE DU VENDREDI 3 OCTOBRE 2014**

L'an deux mil quatorze, le trois octobre à vingt heures et trente-deux minutes, le conseil municipal de LA QUEUE EN BRIE, légalement convoqué par Monsieur Jean-Paul FAURE-SOULET, Maire conformément aux articles 2122-17 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul FAURE-SOULET, Maire.

#### **PRESENTS :**

M. FAURE-SOULET, Maire.

M. COMPAROT, Mme BASTIER, M. NIETO, Mme GAY, M. SESSA, Mme DE ALMEIDA, M. MOUCHARD, Mme DAOUGABEL L., adjoints au Maire.

M. NOVEL, M. WOTHOR, conseillers municipaux Délégués.

Mme HENRY LE BAIL, Mme MASSABO, Mme LY SONG VENG, Mme MENDES, M. SALMON, M. VIEIRA, Mme DEFFON, M. NGOMBE, Mme MAISCH, M. MACE, M. CHABRAUD, Mme DAOUGABEL M., M. ZEMB, M. DARVES, Mme GURTLER, M. CHRETIEN, Mme AUBRY, Mme MACIA, M. SANGOI, M. ZAIDANE, Mme MOLINIER-VERCHERE, conseillers municipaux.

#### **POUVOIR :**

Mme OUZZIZ, adjointe au Maire donne pouvoir à M. COMPAROT, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire.

#### **SECRETAIRE DE SEANCE :**

Mme GAY, Adjointe au Maire.

**VOEU PRESENTE PAR LA MAJORITE MUNICIPALE  
RELATIF AU REFUS DE LA FERMETURE DES ECOLES  
PAR L'ACADEMIE DE CRETEIL  
LE LUNDI 13 OCTOBRE 2014 AU MATIN**

Rapporteur : Madame l'Adjointe au Maire en charge de la vie scolaire,  
Laurine DAOUGABEL

Le 25 septembre 2014, la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) a averti la ville de La Queue en Brie que le lundi 13 octobre prochain, sur décision de la Rectrice, tous les enseignants de l'académie seraient mobilisés au titre de la consultation nationale sur le projet de refonte du socle commun ainsi que des programmes de l'école maternelle.

Le lundi 13 octobre au matin sera donc une demi-journée banalisée, où les cours ne seront pas assurés. L'Académie ne prévoit de mettre en place aucun service minimum d'accueil des 1455 élèves scolarisés sur notre commune.

Outre l'extrême difficulté à mobiliser des animateurs susceptibles de remplacer au pied levé l'ensemble des enseignants de nos 10 écoles, la ville ne peut pas assurer l'accueil des enfants hors de tout cadre légal.

**Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur :**

- **Le refus** de la fermeture des écoles par l'Académie le lundi 13 octobre 2014 au matin,
- **La demande**, également du report de cette demi-journée de consultation des enseignants sur un samedi matin ou un mercredi,
- **La demande**, enfin, que toutes les demi-journées de même nature soient fixées un samedi matin ou un mercredi.

➤ **Le présent vœu est adopté à l'unanimité.**

**32 voix pour** : M. le Maire, M. COMPAROT, Mme BASTIER, M. NIETO, Mme GAY, M. SESSA, Mme DE ALMEIDA, Mme OUZZIZ (pouvoir à M. COMPAROT), M. MOUCHARD, Mme DAOUGABEL L., M. NOVEL, Mme HENRY LE BAIL, Mme MASSABO, Mme LY SONG VENG, Mme MENDES, M. WOTHOR, M. SALMON, M. VIEIRA, Mme DEFFON, M. NGOMBE, Mme MAISCH, M. MACE, M. CHABRAUD, Mme DAOUGABEL M., M. ZEMB, Mme MOLINIER-VERCHERE, M. DARVES, Mme GURLER, M. CHRETIEN, Mme MACIA, M. SANGOI, M. ZAIDANE

**1 abstention** : Mme AUBRY.